

temps où nous aurons terminé les paiements, notre pays serait occupé par les armées allemandes, comme la France fut occupée par les Allemands, aussi longtemps que dura le remboursement des cinq milliards de la rançon exigée d'elle!

## MESURES DE GUERRE ADOPTÉES PAR LES DEUX PARTIS POLITIQUES

Depuis trois ans, les deux partis politiques, conservateur et libéral, ont voté unanimement tous les crédits en argent, en munitions, en denrées de toutes espèces, pour soutenir l'Angleterre, la France, et leurs alliées.

De concert encore, des régiments ont été levés, des troupes ont été envoyées en Europe, et jusqu'en Asie.

De concert encore, des impôts ont été imposés sur les industries, sur le commerce, sur les compagnies de toutes sortes, pour y percevoir les fonds nécessaires pour soutenir l'effort militaire canadien.

Un jour même, il fut annoncé qu'il fallait 500,000 hommes de troupes canadiennes sur les champs de bataille; et personne au Parlement d'Ottawa n'éleva la voix pour dire que c'était trop.

Mais le volontariat ayant donné tout le rendement maximum qu'on pouvait en attendre, le gouvernement pour compléter l'effectif annoncé, décida d'appeler 100,000 hommes sous les armes ou autrement pour le service militaire, par le moyen d'une conscription **selective**.

Sir W. Laurier hésita bien longtemps avant de se décider s'il approuverait cette mesure; finalement, il s'y opposa.

Il déclara cette mesure inopportune, et il déclara s'en tenir aux lois déjà existantes dans notre pays.

De là, le conflit s'accrut entre le Gouvernement et l'opposition; et les élections furent décidées.

---

**Les deux lois du service militaire; 1o. Celle de Laurier, 2o. Celle du Gouvernement.**

Les deux partis en Chambre, le Gouvernement avec Sir R. Borden, l'Opposition libérale avec Sir W. Laurier, pendant trois ans avaient donc de concert envoyé à l'Angleterre, et portant à son alliée, notre mère-patrie, tous les secours pos-